

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
11 décembre 2007 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle et Dr Jean Amyotte.

ABSENCES MOTIVÉES : Raymond Gougeon et Brian Middlemiss

Également présents, l'adjointe au directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h10.

M. Jean Amyotte arrive à 20h20.

PAROLE AU PUBLIC

- | | |
|----------------------|--|
| Jean-Claude Carisse | - Suivi – adresses postales; piste cyclable |
| Mo Laidlaw | - Question concernant le compost. |
| Kevin Mansey | - Questions concernant la formation des pompiers |
| François Aubin | - Suivi de dossier de la réunion du conseil du 30 novembre 2007. |
| David Birt | - Suivi – chemin du Gingembre |
| Madeleine Carpentier | - projet de pavage
- clarification concernant le bulletin financier envoyé
- demande une liste des subventions gouvernementales en 2007.
- piste cyclable |
| Francis Madore | - Pompiers – perception du service par le conseil – formation |
| David Scully | - Question concernant la formation des pompiers |

07-12-785

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance spéciale du 6 novembre 2007
 - 4.2 Procès-verbal de la séance régulière du 13 novembre 2007
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 20 novembre 2007
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de décembre
 - 5.4 Fermeture du bureau – Temps des fêtes
 - 5.5 Fête de Noël
 - 5.6 Bail finissant le 31 décembre 2007 – Club Lions
 - 5.7 Vente pour taxes
 - 5.8 Offre pour emprunt – niveleuse

- 5.9 Emprunt – niveleuse
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Camion citerne – contrat
 - 6.3 Rapport de statistiques – S.P.C.A.
- 7. Travaux publics**
 - 7.1
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en novembre 2007)
 - 9.2 Avis de motion – projet de règlement concernant la limite de vitesse sur certains chemins municipaux
 - 9.3 Avis de motion – projet de règlement concernant les installations et le stockage de réservoirs de propane
 - 9.4 Démission du directeur des services techniques
 - 9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – Daniel Pellerin
 - 9.6 Rapport du C.C.U. – session du 21 novembre 2007
 - 9.7 Demande de cadastre – Roy Nugent
 - 9.8 Plan cadastral parcellaire – CCN
 - 9.9 Avis de motion – marges – routes provinciales
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Inscription - Défi en patins de l'Outaouais 2008 – URLSO & Kino-Québec
 - 10.2 Signalisation des traverses de chemins municipaux – Association des motoneigistes de Pontiac Inc.
- 11. Divers**
 - 11.1 Friteries
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Courriels – Bilinguisme – chef pompier
 - 12.2 Courriel et lettre – de Mme Belsher (Lionettes) – demande d'assistance
 - 12.3 Courriel – services – entretien du site Web
 - 12.4 Courriel – requête – entrée de cour – projet pavage
 - 12.5 Syndicat des Pompiers du Québec – rencontre avec l'employeur
 - 12.6 Démission – pompier Kyle Fraser
 - 12.7 Correspondance – étude préliminaire – demande en eau et traitements – Quyon – M.A.M.R.
 - 12.8 Accusé de réception de la compagnie d'assurance d'un avis de réclamation
 - 12.9 Demande d'appui et lettre réponse au Club des ornithologues de l'Outaouais
 - 12.10 Facture – services rendus en 2005 – Ville de Gatineau
 - 12.11 Courriel de André Sylvestre – pie-grièche
 - 12.12 Courriel de Sylvie Carpentier – fossés chemin du Marquis
 - 12.13 Transport Thom – contribution
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Lettre de M. Carisse et accusé de réception du bureau de M. Lawrence Cannon – adresses postales
 - 13.2 Désistement – dossier Marc Larocque
 - 13.3 Accusé de réception du bureau de Mme L'Écuyer et copie d'une lettre envoyée à Mme Normandeau (M.A.M.R.) – demande d'aide financière – projet eau potable
 - 13.4 Félicitations – projet pavage – Mo Laidlaw
 - 13.5 Invitation – salon réseau et cocktail dînatoire – CLD des Collines
 - 13.6 Guide – intervention en cas de pandémie d'influenza – M.A.M.R.
 - 13.7 Communiqué de presse – invitation pour la première pelletée de terre – rénovation majeure – CLD des Collines
 - 13.8 Compte-rendu – assemblée de fondation du 14 juin 2007 – Grenier des Collines
 - 13.9 Adoption du règlement 126-07 de la MRC des Collines et certificat de conformité du règlement #03-07 de la municipalité de Pontiac
 - 13.10 Rencontre des pompiers avec l'agent de relations de travail
 - 13.11 Compte rendu de réunion no 9 avec Fondex – projet pavage des chemins
 - 13.12 Courriel de David Massé – sentier de Pontiac
 - 13.13 Rapport suivi Projet du sentier Pontiac

13.14 Dépôt – états financiers de l’O.M.H. de Pontiac au 31 décembre 2006

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout : 9.10 Avis de motion - règlement pour augmenter la superficie de certains lots dans des zones situées dans le quartier 7

Adoptée

07-12-786

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 NOVEMBRE 2007

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 6 novembre 2007 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

07-12-787

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 NOVEMBRE 2007

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 13 novembre 2007 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

07-12-788

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 20 NOVEMBRE 2007

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 20 novembre 2007 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

07-12-789

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **346 194,75 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 30 novembre 2007 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Garry Dagenais vote contre la résolution.

Adoptée

07-12-790

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **589 120,49 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 30 novembre 2007 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

07-12-791

**ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET
D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE**

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **3 662,58 \$** taxes en sus.

Adoptée

07-12-792

FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité ferme ses bureaux administratifs du 24 décembre 2007 à 12h00 au 3 janvier 2008 à 8h30.

Il est entendu que les employés devront combler les heures manquantes, en dehors des congés prévus par la convention, par des heures accumulées, vacances ou congés mobiles.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les points prévus pour l'assemblée régulière du 8 janvier 2008 soient reportés, par assemblée spéciale convoquée par le secrétaire trésorier, au 15 janvier prochain.

Adoptée

07-12-793
FÊTE DE NOËL

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget de 20,00 \$ par employé pour un cadeau de Noël.

Adoptée

07-12-794
BAIL DU CLUB LIONS

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions de Quyon gère pour le compte de la Municipalité de Pontiac, un édifice situé dans le village de Quyon communément appelé le "Beach barn";

CONSIDÉRANT QUE le bail entre le Club Lions et la municipalité est en vigueur jusqu'en décembre 2007;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité informe le Club Lions que le bail est prolongé pour les 3 prochains mois afin de procéder à une étude de renouvellement à plus long terme.

Adoptée

07-12-795
VENTE POUR TAXES

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac autorise le secrétaire trésorier à signer tous les documents nécessaires et autorise les autorités compétentes à procéder à la vente pour taxes par la MRC et ce, à chaque année.

Adoptée

07-12-796
OFFRE – EMPRUNT – NIVELEUSE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Masham-Luskville pour son emprunt de 234 131,00 \$ par **billets** en vertu du (des) règlement(s) numéros 06-07, au pair, échéant en série **5 ans** comme suit :

18 231	\$	4.95	%	18 décembre	2008
19 200	\$	4.95	%	18 décembre	2009
20 200	\$	4.95	%	18 décembre	2010
21 400	\$	4.95	%	18 décembre	2011
155 100	\$	4.95	%	18 décembre	2012

QUE les **billets**, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

QUE demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnés ci-haut.

Adoptée

07-12-797

EMPRUNT – NIVELEUSE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac se propose d'emprunter par **billets** un montant total de 234 131,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt no 06-07 ;

CONSIDÉRANT QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) en vertu duquel (desquels) ces **billets** sont émis ;

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QUE les **billets** seront signés par le maire et le secrétaire trésorier ou greffier ;

QUE les **billets** seront datés du 18 décembre 2007 ;

QUE les intérêts sur les **billets** seront payables semi-annuellement ;

Que les **billets**, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1.	18 231 \$
2.	19 200 \$
3.	20 200 \$
4.	21 400 \$
5.	22 500 \$
5.	132 600 \$(à renouveler)

QUE, pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le(s) règlement(s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- **5 ans** (à compter du 18 décembre 2007), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le(s) règlement(s) no 06-07, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adoptée

07-12-798

ACHAT – CAMION INCENDIE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres demandé pour l'achat d'un camion citerne incendie;

CONSIDÉRANT l'offre reçue par Équipements incendie Levasseur;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac fasse l'acquisition d'un camion incendie citerne de la firme Équipements incendie Levasseur, tel que soumissionné par cette entreprise et après approbation du règlement d'emprunt 12-07 par le Ministère des affaires municipales.

Adoptée

RAPPORT – STATISTIQUES – SPCA – NOVEMBRE 2007

L'adjointe au directeur général dépose le rapport.

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN NOVEMBRE 2007

L'adjointe au directeur général dépose le rapport.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Garry Dagenais à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un projet de règlement concernant la limite de vitesse sur certains chemins municipaux.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un projet de règlement concernant les installations et le stockage de réservoirs de propane.

07-12-799

DÉMISSION – DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la démission de M. Philippe Craste au poste de directeur des services techniques.

Adoptée

07-12-800

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – M. Daniel Pellerin – 3200 route 148

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'utilisation du lot 2682665 pour autre fins qu'agricole, dans le but d'y opérer un crématorium pour animaux;

CONSIDÉRANT l'article 3.9.6 du règlement de zonage 177-01 concernant les usages complémentaires agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but l'utilisation du lot 2682665 pour autres fins qu'agricole.

La résolution n'ayant pas été proposée ni appuyée, elle est rejetée.

Rejetée

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME –
DU 21 NOVEMBRE 2007**

Le Directeur général dépose le rapport.

07-12-801

CADASTRE – M. Roy Nugent – 101, ch. Parker

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de subdiviser un lot d'une superficie de 4 987,5 mètres carrés créant les lots 4 077 307 et 4 077 308;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant ayant pour but de créer les lots 4 077 307 et 4 077 308, tels que démontrés sur le plan de l'arpenteur géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 16904.

Adoptée

07-12-802

PLAN CADASTRALE PARCELAIRE - Commission de la Capitale Nationale

CONSIDÉRANT QUE l'opération cadastrale a pour but de rectifier l'identification d'un ancien chemin municipal qui a été intégré au lot 2 682 473 (propriété de la CCN) par erreur lors des travaux de réforme du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien chemin doit être identifié au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien chemin deviendra le lot 3 964 881;

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande tel que proposé sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre M. Jacques Bérubé sous ses minutes 4191.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Harold McKenny à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un projet de règlement concernant les marges de recul applicable en bordure d'une route provinciale.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement pour augmenter la superficie de certains lots dans des zones situées dans le quartier 7.

07-12-803

DÉFI EN PATINS

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac s'inscrive au « Défi en patin 2008 ».

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Courriels – Bilinguisme – chef pompier
- Courriel et lettre – de Mme Belsher (Lionettes) – demande d'assistance
- Courriel – services – entretien du site Web
- Courriel – requête – entrée de cour – projet pavage
- Syndicat des Pompiers du Québec – rencontre avec l'employeur
- Démission – pompier Kyle Fraser
- Correspondance – étude préliminaire – demande en eau et traitements – Quyon – M.A.M.R.
- Accusé de réception de la compagnie d'assurance d'un avis de réclamation
- Demande d'appui et lettre réponse au Club des ornithologues de l'Outaouais
- Facture – services rendus en 2005 – Ville de Gatineau
- Courriel de André Sylvestre – pie-grièche
- Courriel de Sylvie Carpentier – fossés chemin du Marquis
- Transport Thom – contribution

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Lettre de M. Carisse et accusé de réception du bureau de M. Lawrence Cannon – adresses postales
- Désistement – dossier Marc Larocque
- Accusé de réception du bureau de Mme L'Écuyer et copie d'une lettre envoyée à Mme Normandeau (M.A.M.R.) – demande d'aide financière – projet eau potable
- Félicitations – projet pavage – Mo Laidlaw
- Invitation – salon réseau et cocktail dînatoire – CLD des Collines
- Guide – intervention en cas de pandémie d'influenza – M.A.M.R.
- Communiqué de presse – invitation pour la première pelletée de terre – rénovation majeure – CLD des Collines
- Compte-rendu – assemblée de fondation du 14 juin 2007 – Grenier des Collines

- Adoption du règlement 126-07 de la MRC des Collines et certificat de conformité du règlement #03-07 de la municipalité de Pontiac
- Rencontre des pompiers avec l'agent de relations de travail
- Compte rendu de réunion no 9 avec Fondex – projet pavage des chemins
- Courriel de David Massé – sentier de Pontiac
- Rapport suivi Projet du sentier Pontiac
- Dépôt – états financiers de l'O.M.H. de Pontiac au 31 décembre 2006

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question au sujet de la correspondance – item 12.1
- Bilinguisme – conseillers – comités
- Règlement – marges de recul et question sur l'item 9.9
- Clarification de l'item 12.5
- Clarification de l'item 13.1
- Clarification de l'item 13.10
- Clarification de l'item 12.4
- Clarification – correspondance de Fondex
- Clarification de l'item 5.7
- Clarification de l'item 13.10

07-12-804

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 1207042

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 07-12-789 à 07-12-791 et de 07-12-793 à 07-12-797.

MAIRE

ADJOINTE AU

DIRECTEUR GÉNÉRAL